L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 FEVRIER 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 91, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10
Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera comptée comme souscription de la part de l'abonné, à moins qu'il ne se fasse avec par écrit, ou sauf le remboursement de l'argent.
ANNONCES.—Une pièce par carré de chaque longueur, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce, ou tout changement qui ne sera pas demandé par écrit, sera considéré comme une nouvelle insertion. Un carré est de DIX lignes ou moins.
Les annonces pour l'année sont acceptées à des termes plus modérés. Les annonces de détail, des Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, des Magasins, Hôtels, Maisons et bureaux à louer, et des ventes de commerce faites à commission, 50. Ces annonces se paient à l'année et d'avance.
La publicité des souscriptions sera strictement à ceux qui ont payé leur souscription d'avance.
LES ANNONCES de marchandises de détail, les articles pour spécifiés Patentes du public à des ventes d'immeubles, bien-sûrs, les articles signés par des passagers, les annonces de la Bourse et des Banques, ne seront pas insérées sans un ordre exprès.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intermittences, 81 par carré pour chaque insertion.
LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, tendant à dépasser les bornes, paiement de double du prix des annonces ordinaires et d'avance.
LES ANNONCES qui sortent de la ligne ordinaire des annonces d'un abonné ou ami, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons de ville, etc., seront payées à 3 sous la ligne, quelques fois nouvelles, ventes de nègres &c., lui seront payées à 3 sous la ligne, et au prix ordinaire doubles.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.
AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ait un répondant.
LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, seront insérés chaque jour de nouvelles en avance, payant la moitié du prix ordinaire.
LES ANNONCES de candidats à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.
STEAM-SHIPS
Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord,
Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.
POUR:
En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,
HIBERNIA..... Capt. C. H. E. Judkins
BRITANNIA..... J. Hewitt.
CALEDONIA..... G. G. Lang.
ACADIA..... Alex. Syrie.
Partiront de Liverpool et Boston les Halifax, comme suit:
De Liverpool. De Boston.
Britannia..... 1er Février. 1er Mars.
Caledonia..... 1 février..... 1er Avril.
Acadia..... 1 mars..... 1er avril.
Prix du passage, de Boston à Liverpool $150
De Boston à Halifax, 20
Pour tout autre renseignement, pour chargeurs ou passagers. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.
Les marchandises envoyées par ces steamships devront passer par les bureaux de poste.
JAMES B. ANDREWS,
1, Canal Row, Nouvelle Orléans.

CABOTAGE.
POUR ST. LOUIS.—Le steamer ECLIPSE, capt. G. W. Goslee, partira jeudi, 29 courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à la cabine.
JOHN R. SHAW & Co, Agents.

STEAMER HALLE DES K. U. BRILLIANTS
Paquebot semi-hebdomadaire pour la côte.
Dimanche, Mardi, Vendredi, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Point Coupée et Tunica.
Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Pierre, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis matin à 8 heures, et sera non retour à la Nouvelle-Orléans le lendemain matin de bonne heure. Aux voyages de mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupée, et aux voyages de dimanche jusqu'à Waterloo.
Le prix du passage, etc. sera les mêmes que ceux chargés par les autres bons steamers faisant les voyages de la côte.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
FRERET, 28 Février
L'attention du public est appelée sur ce bateau, dans les machines et les installations soit entièrement neuves, il a fait quelques voyages pendant le Carême, pour plaire à la Pointe Coupée des bouillottes, aussi une pompe a incendie et un tuyaux, une de ces pompes qui ne peut manquer aux bateaux et cables et chaînes en fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir de 70 à 80 personnes. Il ne prend ni poudre ni fusils. Il n'est pas nécessaire pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui font ces voyages.
Le steamer WILLIAMSVILLE, capitaine Lemeat.—Le steamer COTTON-PLANT, capt. David R. Muggah, partira mercredi 28 de courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à la rue Bienville, entre les rues de Chartres et de Decatur.
N. B. Le COTTON-PLANT prendra du fret pour tous les ports jusqu'à Vermilionville, pour de cause le trois sur, et 74 cents les barils de sucre.
Le steamer HAMILTON, capt. Pierre Lemeat, partira mercredi 28 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HARTWELL, EDDER & CARMAN,
44 Poydras.
POUR LE ATTAKAPAS (Pont Vermilion), le steamer NICHOLAS, chaud à double machine, NEW BRAZIL, capitaine Cheney, Johnson, partira mardi prochain, et continuera tous les mardis de passagers pour St. Martinville, Nouvelle-Iberie, Provost Landing, Franklin, Pattersonville, Bayou Teche et Vermilion, et sera non retour le Teche et l'Atchafalaya. Pour plus de détails, s'adresser à bord ou à
JOHN HALL, No. 1, Front Levee.
Le New Brazil a été affrété par le capitaine Johnson, et a de beaux aménagements pour passagers. Il a ce voyage pour faire le voyage de Attakapas et Vermilion, et prendre du fret et des passagers à aussi bon prix que les autres qui ont bon bateau faisant les mêmes voyages.
POUR ST. LOUIS.—Le steamer ECLIPSE, capt James W. Goslee, partira même le 29 courant, à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co, Agents.
PAQUEBOT regulier hebdomadaire, pour Fort Brazos et la Grande Pointe Lavaca. Le steamer ROSCIUS, capitaine Jouaneau, remorquant la barge HERALD, partira du fort pour les ports ci dessus et cette intermédiaire et partira de la Nouvelle Orléans les dimanches. Les expéditeurs par cette occasion s'intéressent des trois d'immagasinage et de réembarquement à St. Martinville, et vende que la barge sera remorquée par le St. Martinville et recevoir le cargaison de Little Rock à son arrivée.
Le steamer ROSCIUS prendra du fret pour le Little Rock sur le bord de la barge Herald, pour prendre charge et fret. Pour plus d'informations, s'adresser à bord du steamer Little Rock ou à
A. B. SEIN, 14 Orevier
Le beau a vapeur MISSOURI MAIL, remarquable par la rapidité et le confort des safety-Guards qui emplissent une expédition, sous le commandement du capitaine Littlejohn, partira à l'avenir, pour le Bâton Rouge et Bayou Sara, et non-retour à la Nouvelle-Orléans, pour le Bâton Rouge tous les lundis, mercredis et samedis à 4 heures du soir et pour le Bayou Sara tous les mardis et vendredis à 10 heures du matin; et Donaldson, ces jours seulement, à 10 heures du matin; et samedi à 4 heures du matin.
Convenant de l'utilité d'un paquebot dans cette partie pour le prompt transport des passagers, la propriétaire continuera les voyages du Bayou Sara et Bâton Rouge, et fera construire un autre bateau tirant peu d'eau, qui sera, en attendant, le Bâton Rouge et Bayou Sara. Il s'engage, s'il obtient le soutien des habitans, de transporter le fret et les passagers aux plus bas prix, demandé par le Pouvoir.
Dans l'espoir qu'une partie entreprise sera prise en considération par les habitans et le public en général, le propriétaire s'adressera par ses attentions à obtenir le succès qu'il désire. Pour plus amples informations, s'adresser à
BRADY & LANDRY, N. Orléans
MOLAIR & GAUDIN, Donaldsonville
M. DAUNIS, Thibodeaux
PACKET REGULIER ENTRE LA NLLE-ORLEANS, LA BALIZE ET POUR LES PORTS INTERMEDIAIRES.
LE nouveau bateau à vapeur, de marchandise, FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant été réparé et peint à neuf, reprendra ses voyages réguliers comme par le passé.
Le FAME partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires tous les mercredis à 9 heures A. M. et quinze jours le Balize pour le Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 7 heures A. M. et arrivera le samedi en ville.
Le capitaine Jourdain-Martin prendra charge et embarquer à bord du Fame d'être practicals à l'heure du départ, ainsi que les négociants qui voudront bien expédier du fret à son bord, de l'arriver avant l'heure du départ.
Le capitaine Jourdain-Martin prendra les bahamas et les négociants seront sans l'honneur de patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour.
Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, ou à
JACQUES LAFORE, Agent,
Vieille Levée, No 17.
P. S. Le capitaine Jourdain-Martin prendra à Mr. Jacques Lavoce la moitié du bateau à vapeur Rosa, pour vient le public et ses amis qu'elle continuera à voyager comme par le passé. Ils espèrent mériter le patronage de habitans, par l'attention qu'ils porteront pour les intérêts de fret qu'on vendra bien leur transportée. 1oct
HARRY OF THE WEST.
Un superbe steamer, capitaine de Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Thomas Clark, partira pour Bayou Sara et Clinton, non directes tous les Jeudis, et non-retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis et samedis à 4 heures du soir.
Convenant de l'utilité d'un paquebot dans cette partie pour le prompt transport des passagers, la propriétaire continuera les voyages du Bayou Sara et Clinton, et fera construire un autre bateau tirant peu d'eau, qui sera, en attendant, le Harry of the West. Il s'engage, s'il obtient le soutien des habitans, de transporter le fret et les passagers aux plus bas prix, demandé par le Pouvoir.
Dans l'espoir qu'une partie entreprise sera prise en considération par les habitans et le public en général, le propriétaire s'adressera par ses attentions à obtenir le succès qu'il désire. Pour plus amples informations, s'adresser
BRADY & LANDRY, N. Orléans
MOLAIR & GAUDIN, Donaldsonville
M. DAUNIS, Thibodeaux
POUR NEW YORK.—Le navire JOHN MINTURN, capitaine D. Hatch, partira dimanche 3 mars. Pour fret ou passage, s'adresser à bord via à la Fontenaud du marché à la viande ou à
J. W. STANTON & Co, Encaisseurs Lafayette et Magazine
POUR NEW YORK.—Le navire UNION, capitaine G. Bennett, partira positivement samedi, 1 mars. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord via à la vie du marché aux legumes ou à
FOSDICK & BROTH, 76 Camp
POUR NEW YORK.—Le navire MANIFOLA, capitaine Parsons, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
FOSDICK & BROTH, 76 Camp
POUR NEW YORK.—Le navire MEDIATEUR, capitaine Lewis, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp
POUR NEW YORK.—Le goélette SAN VALIERE ELIZA JANE, capt. Philips, partira sous peu, et peut prendre 1000 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 92 Commune
POUR BOSTON.—Le navire LONDON, capitaine Brewster, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage s'adresser à
GREEN & BROTH, 91 Gravier
POUR CHARLESTON.—La goélette SEALE, capitaine Rogers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp.
ON DEMANDE.
Un navire tirant peu d'eau, (huit pieds ou moins) pour aller prendre un chargement de sucre à Matanzas, et se rendre dans un port du Nord, s'adresser à
A. GORDON, WYLIE & Co.
POUR BOSTON.—La barque A 1, et fine voilier, GILBERT, capitaine Given, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 92 Commune
POUR PHILADELPHIE.—La goélette MARY AUGUSTA, capitaine Arnold, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
T. TOBY & BOGERT, 70 Camp
A VENDRE ou à affréter.—Le brick LAWRENCE du port de 170 tonneaux, en bon ordre et prêt à mettre à la voile. Pour les conditions, s'adresser à bord, vis à vis le ferry de la rue municipale.
T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp
A VENDRE.—Un excellent navire en bon ordre, convenable pour servir de paquebot entre ce port et le Havre.
Pour les conditions, s'adresser à
HULLIN & WOODRUFF, 66, Camp.

Ports d'Europe.
POUR LE HAVRE.—Le navire American, A. AUSTERLITZ, capt. Rd. Brown, ayant partie de ses cargaisons engagée, partira sous peu pour fret ou passage, s'adresser à
V. FERRET, 56, Toulouse.
POUR LE HAVRE.—Le pilotnavire VILLE DE BORDEAUX, capitaine Lafourcade, partira régulièrement expédié pour ce port—pour balance de fret ou passage ou chambre ou d'entrepôt, s'adresser à L. H. Gale, ou capitaine à bord ou à
CHAS. DUPOUY,
5 fev 92 Commune
POUR BRÈME.—La barque bien voilière FAVORITE, capitaine Ahrens, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
SCHMIDT & Co, 98 Bienville
POUR LIVERPOOL.—Le navire ROSCIUS, capitaine Harding, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE, 92 Commune
A LOUER.—Le second étage de l'United States Exchange, actuellement occupé par les Tailors et Tailleurs. Le soussigné vendra aussi à très bon marché deux bons billards en bon ordre. S'adresser au
DAMIEN CAZAS, 27 fev—92
A LOUER.—Le magasin d'entrepôt, No. 127, rue de la Nouvelle Levée. S'adresser à
PETERS & BILLARD,
MAISON A LOUER.—Une vaste et commode maison rue Bourbon No. 19, avec cours, dépendances, convenables pour une grande famille ou une maison de pension. La jouissance pourra se faire de suite. Possession en sera donnée le premier du mois prochain
PETERS & BILLARD, 3, Vieille Levée
A LOUER.—Deux maisons en briques à deux étages, situées dans la Nouvelle-Orléans, entre les rues Julie et St. Joseph. Possession en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à
WM. EMMERSON & Co,
108 Tchoupitoulas
A LOUER.—Une maison neuve en bois, sise rue Gravier, près Bourbon, de 4 pièces en haut et 3 en bas, avec cours et cuisine. Le tout en bon état. Pour les conditions, s'adresser à
E. & E. DAVIS, 109, Camp

AVIS LEGAUX.
BUREAU DE L'EXECUTIF.
AVIS est par le présent donné que Frederick Durrive a été nommé administrateur de la succession de feu Pierre Durrive, en vertu de cinq mille piastres, souscrits par lui le septième jour de mars 1843, comme montrant du bureau de l'exécution, conjointement avec Alphonse Métimorgent comme caution.
Ceci est pour donner avis que toutes les personnes intéressées ont à déclarer par écrit, au bureau de l'exécutif d'Etat, à la Nouvelle Orléans, dans les quatre vingt-huit jours de la publication de ce présent avis, pour lequel jusqu'à ce jour, ledit bond ne serait pas cancellé et annulé.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, ce vingt-huitième jour de février de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-quatre et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique le soixante-huitième.
(Signé) A. MOUTON.
(Signé) ROBERT CARTER NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat.

BUREAU DE L'EXECUTIF.
AVIS est par le présent donné que Valmont Hebert, ainé, a été nommé de la paroisse de Bâton Rouge, s'est obtenu pour faire exécution d'un jugement de cinq mille piastres, en faveur de Jean Baptiste Hebert, ainé, et de Jean Baptiste Hebert, ainé, et de Jean Baptiste Hebert, ainé, et